

Randonner autour

St Martin de Connée

La chapelle du chêne



Distance : 15,9 km

Durée : 4h

Type : randonnée

Difficulté : moyen

Boucle : oui

Balisage : n°42, jaune

Départ : place de l'église (derrière l'église, côté chœur)



Infos pratiques

L'OFFICE DE TOURISME DE SAINTE-SUZANNE – LES COËVRONS VOUS ACCUEILLE A :

SAINTE-SUZANNE 53270

1 rue Jean de Bueil
Tél. : 02 43 01 43 60
info@coevrons-tourisme.com

EVRON 53600

Place de la basilique
Tél. : 02 43 01 63 75

Retrouvez tous nos autres parcours détaillés en un clic

sur notre site : WWW.COEVRONS-TOURISME.COM

rubrique « balades et randonnées » !



L'Office de tourisme de Sainte-Suzanne - les Coëvrons vous propose de louer des GPS randonnée. Pour plus d'information, contactez nos conseillers en séjour !

BALISAGE	Piétons	Cavaliers	VTT	Attelages
Itinéraire à suivre				
Mauvaise direction				
Tourner à droite				
Tourner à gauche				

Quelques recommandations :

- Soyez prudents et respectez le code de la route en traversant ou en empruntant des axes routiers fréquentés.
- Respectez la tranquillité des sites et des autres usagers, agriculteurs, joggers et autres randonneurs.
- Tenez les chiens en laisse.
- Signalez-vous lorsque vous croisez un cavalier.
- Respectez l'environnement en conservant vos déchets ménagers (détritus de pique nique, et emballages)

Vos excursions sont entreprises sous votre entière responsabilité et n'engagent en rien celle de l'Office de tourisme ni de la commune.

9 A l'intersection, prenez à gauche puis à droite en direction de « la Roche ». Suivez le balisage pour arriver à « la Perrière ».

10 A la ferme « la Perrière », prenez le premier chemin situé sur votre droite. Suivez le balisage jusqu'à la « Sollerie ». Prenez le temps d'admirer le vallons et découvrez le four.

11 Après « la Sollerie », prenez la première route sur votre droite en direction de la Chapelle du Chêne. Traversez le hameau. Prenez le temps de découvrir l'église et le chemin de croix sur votre droite.

Après la station XI du chemin de croix, prendre à gauche le chemin de terre en direction de « la croix de la Motte ». Suivez ce chemin jusqu'à la route.

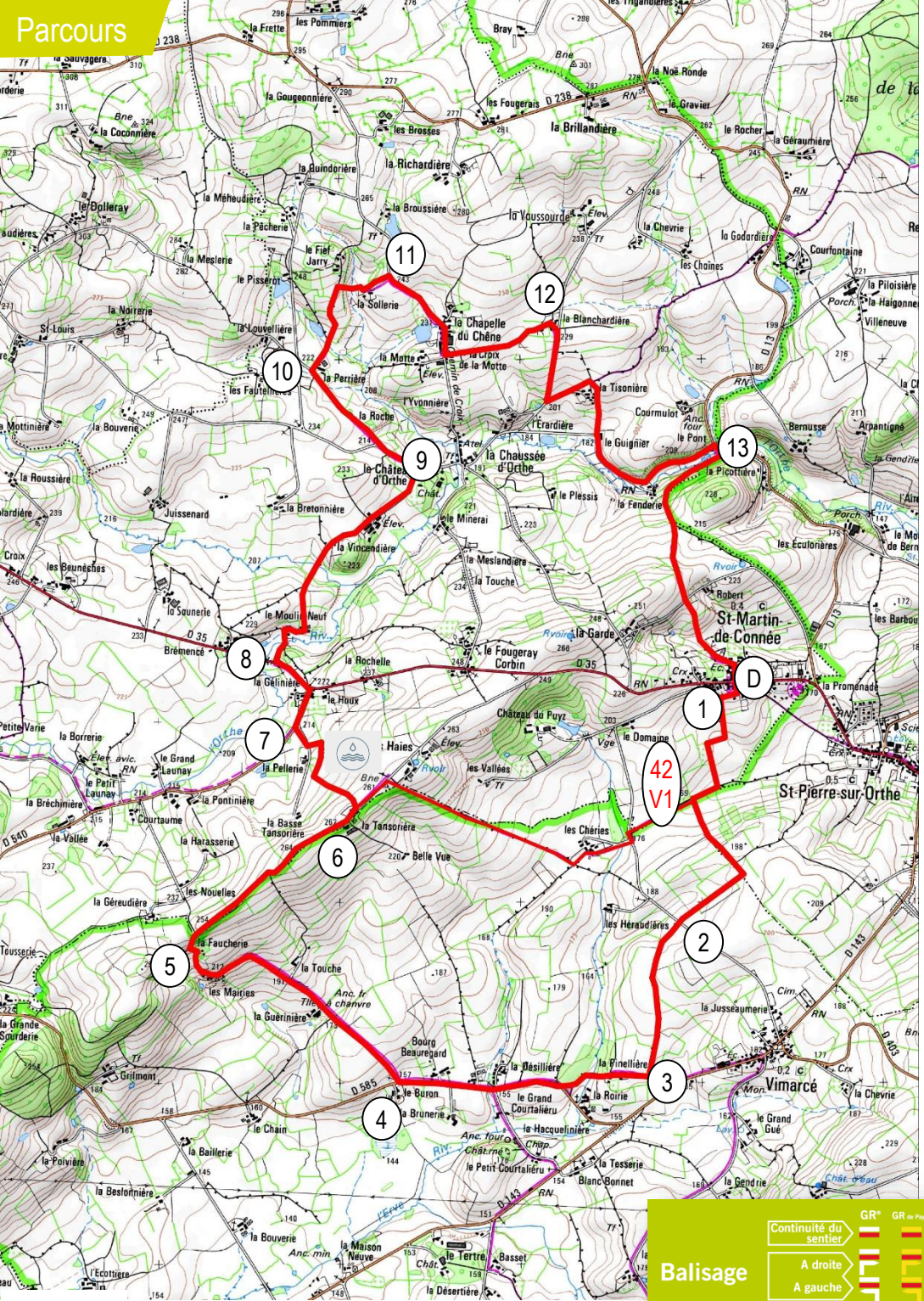
12 Tournez à droite à la hauteur de « la Blanchardière » sur 250 m puis à gauche en direction de « la Tisonnière ».

A « la Tisonnière », tournez à droite puis suivez le chemin pour arriver à la D13.

13 Traversez le pont et l'Orthe et tournez aussitôt à droite pour prendre le chemin. Suivez le balisage et le chemin tout droit pour arriver au village et retrouver votre point de départ à l'église de St Martin de Connée.

A découvrir, à proximité :

↳ **Chapelle du chêne** : Construite au XVII^e et fin XIX^e siècle, les vitraux racontent l'histoire insolite de cette chapelle à l'intérieur de laquelle trône un chêne.



- (D) Depuis le parking situé derrière l'église, longez celle-ci par la gauche (chemin Montais) et allez tout droit. Au bout du chemin, tournez à gauche puis empruntez le chemin creux.
- (1) A l'intersection, prenez à droite avant de prendre le chemin sur votre gauche qui monte.
- (42 V1) Sur votre droite, vous avez la possibilité de raccourcir votre circuit en prenant la direction « les chéries » pour rejoindre « la Tansorière ». (Reportez-vous au point n°06)
- (2) Traversez la route en direction de la « Pinellière ».
- (3) A « la Pinellière », suivez le balisage en direction du hameau de « la Roirie » que vous laissez sur votre gauche et prenez à droite la petite route goudronnée en direction de « la Désillière » (D585). Suivez cette route sur environ 1km.
- (4) Arrivé dans le hameau de « le buron », prenez à droite la petite route qui monte, située avant le calvaire. Passez devant le four à Chanvre, que vous apercevrez mieux en hiver (En effet, il est recouvert de végétation en été).
- (5) Poursuivez la route goudronnée jusqu'à son sommet et prenez le chemin à droite. Vous serez alors sur les crêtes de la vallée d'Orthe (sur votre gauche). Vous pourrez également apercevoir le massif forestier de la forêt domaniale de Sillé le Guillaume sur votre droite.
- (6) A « la Tansorière », prenez le chemin situé à 150 m de la ferme sur votre gauche. Au niveau de « la Pellerie », vous constaterez que le chemin est souvent inondé (dû à des sources proches qui alimentent l'Orthe).
- (7) Arrivée à la D540, prendre à droite sur 150 m puis arrivez à la D35 (« la Gelinère ») sur votre gauche. Attention ! Route dangereuse et passagère ! Soyez prudents !
- (8) Prenez la route sur votre droite en direction du « moulin neuf ».

Balisage

Continuité du sentier	GR [®]	GR en Pays [®]	PR [®]
A droite	→	→	→
A gauche	←	←	←
Mauvaise direction	✗	✗	✗

Suivez le balisage sur le chemin de terre, qui vous mènera jusqu'à « L'Oustalou »/ « Château d'Orthe ».